



Procès-verbal du Conseil Municipal de FAYE L'ABBESSE

--- --- ---

Séance du 05 juin 2026 à 18h30

L'an deux mille vingt-six, le 05 juin à 18h30, le conseil municipal de FAYE L'ABBESSE s'est réuni sous la présidence de Monsieur Edward BURON, Maire, à la suite de la convocation faite le 29 mai 2026.

Etaient présents : Mme Laurence BECOT, Mme Aurore BERTHELOT, M. Quentin BOISSEAU, M. Jean-Pierre BRIFFE, Mme Laurence BUENOS, M. Edward BURON, M. Jean-Marie CHAUVENSY, Mme Fabienne FOURNIER, M. Hubert GARNIER, Mme Vanessa GONNORD, Mme Sandra GUILLOTEAU, M. Sébastien GUITTON, Mme Marie-Thérèse PENINON, M. Mathieu SAUVAGEAU, M. Clément THIBAUDEAU.

Etaient absents / excusés :

Pouvoirs :

Secrétaire de séance : M. Sébastien GUITTON.

Ordre du jour :

- Élection des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants en vue des élections sénatoriales.

ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS POUR LES ÉLECTIONS SÉNATORIALES AU SCRUTIN DE LISTE

Vu le code électoral,

Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu l'instruction n° IOMA2308397J du 30 mars 2023 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

Vu l'arrêté préfectoral n°079_2026_05_22_00001 pris en date du 22 mai 2026 indiquant le nombre de délégués et de suppléants à élire dans la commune,

Composition du bureau électoral

M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de M. Jean-Marie CHAUVENSY, Mme Marie-Thérèse PENINON, M. Clément THIBAUDEAU et M. Quentin BOISSEAU. La présidence du bureau est assurée par ses soins.

Élection des délégués

Une seule liste est déposée et enregistrée : UNIS POUR DEMAIN

La liste est composée de M. Edward BURON, Mme Sandra GUILLOTEAU, M. Sébastien GUITTON, Mme Aurore BERTHELOT, M. Jean-Pierre BRIFFE et Mme Vanessa GONNORD.

M. le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement du ou des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 15
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 15



La liste UNIS POUR DEMAIN ayant obtenu la majorité des suffrages,

M. le Maire proclame les résultats définitifs :

M. Edward BURON, Mme Sandra GUILLOTEAU, M. Sébastien GUITTON, Mme Aurore BERTHELOT, M. Jean-Pierre BRIFFE et Mme Vanessa GONNORD sont élus délégués titulaires et suppléants du conseil municipal en vue des élections sénatoriales.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le secrétaire de séance,
Sébastien GUITTON

Le Maire,
Edward BURON

